



Ce formulaire doit être rempli sur votre écran, imprimé et envoyé avec le certificat médical rempli et le chèque à :
Saint-Louis Running Club - 27 rue des Acacias - 68300 Saint-Louis



DEMANDE DE LICENCE – SAISON 2023/2024

Nouvelle adhésion N° de licence (si déjà licencié à la FFA)

Nom : Prénom :

N° et rue :

Code Postal et Ville :

Date de naissance (jj/mm/aaaa) : à :

Nationalité : Sexe : M - F

Email :

Téléphone : Mobile :

N° du permis de conduire :

Type de licence (licence FFA et cotisation club) :

Licence Athlé Compétition (permet de participer aux championnats officiels, ouverte au licencié né(e) en 2002 et avant)90 €

Licence Athlé Running (pour débiter, progresser ou préparer des compétitions amateurs, ouverte au licencié né(e) en 2002 et avant) :60 €

Certificat médical : (Articles L 231-2 et L 231-2-2 du Code du Sport)

- Pour les Licences Athlé Compétition et Athlé Running, le soussigné certifie avoir produit un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition datant de moins de six mois à la date de prise de la Licence (encore valable à la date du 1^{er} septembre).

Assurances (Articles L 321-1, L 321-4, L 321-5, L321-6 du Code du Sport)

La Fédération Française d'Athlétisme propose, par l'intermédiaire de MAIF, assureur :

- aux Licenciés : une assurance Individuelle Accident de base et Assistance, couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de l'Athlétisme, au prix de : 0,81 € TTC (inclus dans le coût de la licence).

J'accepte l'assurance Individuelle Accident et Assistance proposée ou

Je refuse l'assurance Individuelle Accident et Assistance proposée et reconnais avoir été informé des risques encourus pouvant porter atteinte à mon intégrité physique lors de la pratique de l'Athlétisme

Le soussigné déclare expressément avoir pris connaissance des dispositions relatives à l'assurance exposées ci-dessus et des garanties optionnelles proposées (option 1 et 2) complémentaires (consultables entre autres sur le site www.athle.fr rubrique Assurances)

Le soussigné s'engage à respecter les statuts et règlements de la Fédération Française d'Athlétisme et ceux de la Fédération Internationale d'Athlétisme.

Droit à l'image : Le soussigné autorise le Club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du Club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France.

Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre :

Loi Informatique et libertés (Loi du 6 janvier 1978) :

Le soussigné est informé du fait que des données à caractère personnel le concernant seront collectées et traitées informatiquement par le Club ainsi que par la FFA. Ces données seront stockées sur le SI-FFA et pourront être publiées sur le site internet de la FFA (fiche athlète). Le soussigné est informé de son droit d'accès, de communication et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données le concernant, ainsi que de son droit de s'opposer au traitement et/ou à la publication de ses données pour des motifs légitimes. A cet effet, il suffit d'adresser un courrier électronique à l'adresse suivante : cil@athle.fr Par ailleurs, ces données peuvent être cédées à des partenaires commerciaux.

Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre : (l'absence de réponse vaut acceptation)

Le club organise trois manifestations sportives dans la saison 2021/2022 ; celles-ci permettant d'animer la vie du club et de le financer.

dimanche 26 mai 2024 - Course des 3 Pays (31^e édition)

samedi 21 septembre 2024 - Course des Kaesnappers

dimanche 26 novembre 2024 - Courses de la Petite Camargue

Merci d'indiquer vos disponibilités pour ces manifestations.

Date et signature du Licencié :

(des parents ou du représentant
légal si le licencié est mineur)

Certificat Médical

pris en application des articles L. 231-2 et L. 231-2-2 du Code du Sport

(Licences Athlé Compétition et Athlé Running)

Je soussigné, Docteur :

Demeurant à :

Certifie avoir examiné ce jour M. / Mme / Melle :

Né(e) le : Demeurant à :

Et n'avoir pas constaté, à ce jour, de contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition.

Je l'informe de l'intérêt de déposer auprès de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) une demande d'Autorisation d'Usage à des fins Thérapeutiques en cas d'utilisation, même ponctuelle, de produits susceptibles d'entraîner une réaction positive lors d'un contrôle antidopage.

Fait à, le



Cachet et Signature du Médecin

Article 2.1.2 des Règlements Généraux de la Fédération Française d' Athlétisme :

Les personnes qui demandent une Licence doivent produire :

- un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en Compétition pour les Licences Athlé Compétition et Athlé Running.

Ce certificat médical, établi par un médecin de leur choix, doit être délivré suivant la réglementation en vigueur et être daté de moins de six mois au moment de la demande de création ou de renouvellement de la Carte d'Adhérent